

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1 FEVRIER 2022

Le conseil municipal de Crécey sur Tille s'est réuni **le 1 FEVRIER 2022 à 20h30** salle de la mairie.

Etaient présents : Mme, M, BIOTTE Daniel, CHEVALIER Béatrice, CHEVILLOT Maryse, CORNETET Régis, GROSSA Lydie, PETIT Valentin, PONCET Laurent, ROBINET Dominique, SCHLAF Inès, VIÉNOT Elisabeth.

Absente : PONCET Pascale, pouvoir donné à E. VIENOT

Secrétaire de séance : CHEVILLOT Maryse

Les dispositions de la salle du conseil ne permettant pas d'accueillir du public dans le strict respect des règles sanitaires et la commune se trouvant dans l'impossibilité de procéder à la retransmission en direct des débats, *le maire soumet au vote la décision de tenir la réunion à huis clos.*

(Loi N° 2020-1379 du 14 novembre 2020 art 6).

Le conseil municipal approuve cette décision à l'unanimité.

Approbation à l'unanimité du compte-rendu du conseil municipal du 30 novembre 2021

1. Renouvellement Contrat employée communale.

Considérant les besoins de la commune, le Maire propose de :

Renouveler le contrat de travail de Madame LEVAVASSEUR Brigitte, en qualité d'Adjoint Technique non titulaire, à raison de 10 h/semaine, à temps non complet, en CDD pour une durée de un an à compter du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023. Ce poste relève de la catégorie C Echelle C1. L'agent est recruté à l'Indice Brut : 370 ; Indice Majoré : 342. L'agent percevra une indemnité de 15 €/mois.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité.

Accepte de recruter Brigitte LEVAVASSEUR, comme énoncé ci-dessus, Dit que l'agent percevra une indemnité forfaitaire de 15 € par mois, Dit que les crédits sont inscrits au BP 2022, Autorise le Maire à signer le contrat correspondant et à passer les écritures budgétaires correspondantes.

Le maire a remis pour 90€ chèques cadeaux Gamm Vert au titre prime fin d'année.

2. Employée communale : Contrat d'assurance des risques statutaires

Le Maire rappelle que la commune a souscrit, par l'intermédiaire du Centre de Gestion de la Côte d'Or pour l'assurance statutaire, un contrat auprès de la CNP Assurances et Gras Savoye, pour une durée de 4 ans, à compter du 1 mai 2021

Le conseil d'administration du centre de gestion a validé le 30 novembre 2021 une augmentation du taux de cotisation, pour les agents IRCANTEC de 1.10% à 1.98%.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité : *Accepte l'augmentation du taux de cotisation pour les agents IRCANTEC de 1.10% à 1.98%. , Dit que les crédits sont inscrits au BP 2022, Autorise le Maire à signer les conventions en résultant.*

3. Préparation budget 2022 :

➤ **Renouvellement décorations de Noël :**

Pour la mise en valeur du lavoir rue Basse, le maire propose au conseil l'achat de 2 sphères 3D à placer dans les fenêtres. Le maire précise que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2022

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

Approuve l'achat auprès du fournisseur DECOLUM de 2 sphères 3D pétillantes led diamètre 0.35m couleur bleue prix unitaire HT 123€.

Autorise le maire à signer tous actes et documents inhérents à l'exécution de la présente délibération.

➤ **Eclairage public Renovation luminaires seconde tranche :**

Suite à l'assemblée générale du 18 décembre 2021 du SICECO à Pouilly en Auxois, la seconde tranche des travaux de rénovation a été validée et prévoit une diminution de 10% de l'aide sur la rénovation de l'éclairage public

Le devis doit parvenir à la mairie fin février.

➤ **Prévision Point à Temps**

Régis Cornetet fait le point sur les actions à entreprendre cette année et propose de reconduire la prévision de 1500€ au budget 2022.

4. **DOSSIERS EN COURS**

➤ **Urbanisme : projet élaboration d'une carte communale :**

La consultation lancée le 29/11/21 sur la plate-forme de Territoires Numériques en vue de recruter un bureau d'études (BE) chargé de procéder à l'élaboration des cartes communales de Crécey sur Tille, Marey sur Tille, Tarsul et Courtivron et la révision de la carte communale de Saulx-le-Duc s'est terminée le 7 janvier 2022 17h.

4 entreprises ont répondu :

- Initiative Aménagement et Développement 70000 Vesoul
- Perspectives Urbanisme et Paysage 10150 Charmont sous Barbuise
- Bureau Natura Environnement et Urbanisme 39190 Vincelles
- Droit Développement et Organisation des Territoires (DORGAT) 21000 Dijon

L'analyse des offres est prévue le lundi 21 février 2022 à 18h mairie de Saulx-le-Duc

➤ **Château : chute tuiles rue du Château domaine public ;**

Le 9 décembre 2021 14h30, Maître Bon huissier de justice est venue faire un constat rue du Château. (402.20€)

Le rapport reçu le 26 janvier 2022 précise le mauvais état de la toiture, affaissement et absence de tuiles par endroits et même chute imminente ainsi que la présence de débris de tuile au sol.

Le mur d'enceinte est également en mauvais état.

Les Bâtiments menaçant ruine sont désormais de la compétence de la COVATI (Transfert automatique et de plein droit des pouvoirs de police spéciale des maires (article L.5211-9-2 du CGCT loi n°2020-760 du 22 juin 2020)

La responsabilité du Maire et du Président de la Covati étant engagée en cas d'accident, des barrières ont été placées par la Covati dès le 22 décembre sur la moitié de la chaussée.

5. **QUESTIONS DIVERSES**

Demandes de subvention pour la sauvegarde du patrimoine de VILLY LE MOUTIER et du CFA sont refusées

Nouvelle organisation des tournées facteurs dans la commune.

A partir du 22 février 2022 horaires distribution susceptibles d'évoluer.

Chèques cadeaux Aînés

D'une valeur de 20€ (2 X 10€) vont être distribués aux aînés.

Info Gendarmerie : recrudescence vols pots catalytiques

Rappels Elections Présidentielles : 10 et 24 avril 2022

Elections législatives : 12 et 19 juin 2022

La séance est levée à 21h47.